

[Communiqués](#)

## **Air Canada s'attend à rétablir son horaire normal le samedi 14 avril**

MONTRÉAL, le 13 avril 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada se prépare à rétablir son horaire normal complet le samedi 14 avril 2012 après l'annulation d'environ 75 vols le vendredi 13 avril en raison de moyens de pression illégaux exercés par certains pilotes. Les annulations ont surtout perturbé des vols au départ et à destination de Toronto, la principale plaque tournante de la Société, et d'autres villes au Canada et aux États-Unis. Les vols internationaux d'Air Canada n'ont pas été touchés.

Vendredi, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a délivré, à la demande d'Air Canada, une ordonnance déclarant que certains pilotes participaient à une grève illégale. Cette ordonnance contraint l'APAC, le syndicat représentant les pilotes, de prendre toutes les mesures raisonnables pour mettre fin à cette grève illégale et exige le retour au travail et la reprise des fonctions normales de tous les pilotes concernés. Par conséquent, Air Canada s'attend à rétablir son horaire normal le samedi 14 avril.

« Notre priorité absolue aujourd'hui a été de nous occuper de nos clients, a indiqué Duncan Dee, vice-président général et chef de l'exploitation. Bien que nous ayons été en mesure de réacheminer par d'autres vols la plupart des clients touchés, nous reconnaissons que ces derniers ont été contrariés par les moyens de pression. Nous les remercions de leur patience et de leur fidélité, alors que nous redoublons d'ardeur pour rétablir leur confiance en Air Canada. La vaste majorité des pilotes d'Air Canada se sont présentés au travail aujourd'hui et se sont acquittés de leurs fonctions comme les vrais professionnels qu'ils sont. Je les remercie, eux et tous les autres employés d'Air Canada, d'avoir amené nos clients à destination en toute sécurité, le plus rapidement possible. »

Air Canada exploite environ 600 vols par jour. En outre, les quelque 900 vols d'Air Canada Express exploités quotidiennement par ses partenaires aériens régionaux, dont Jazz, n'ont pas été touchés par les moyens de pression illégaux.

Afin de faciliter la modification des plans de voyage, Air Canada a révisé sa politique de billetterie à l'intention des clients ayant une réservation pour un vol prévu d'ici le samedi 14 avril 2012. Les clients qui souhaitent prendre d'autres dispositions de voyage peuvent le faire jusqu'au 30 juin 2012, sans frais, au moyen de notre outil de modification de réservations libre-service à [aircanada.com](http://aircanada.com) ou de leur appareil mobile, ou en communiquant sans frais avec les Réservations d'Air Canada au 1 888 247-2262 (au Canada et aux États-Unis), au 1 800 361-8071 (ATS) ou avec les Réservations d'Air Canada - Réseau mondial. Afin d'éviter de longs délais d'attente en raison d'un volume d'appels élevé aux centres téléphoniques, il est fortement recommandé aux clients de consulter [aircanada.com](http://aircanada.com) afin d'obtenir l'information la plus récente sur les vols et d'utiliser les outils d'enregistrement et de modification de réservations.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576  
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

**Internet :** [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 